

STADE D'EAUX VIVES De Cesson-Sévigné



Inscriptions École d'eaux vives 2009-2010

Renseignements :
Stade d'Eaux Vives 2 rue de Paris
35510 CESSON SEVIGNE
02-23-45-18-18

CONDITIONS GENERALES

- L'inscription d'un groupe à l'une des animations implique l'acceptation par chacun des membres des présentes conditions générales et notamment le respect des pré-requis liés à la pratique des activités proposées, à savoir (cf arrêté Jeunesse et Sport du 04/05/95) :
- ne présenter aucune contre-indication médicale aux activités pratiquées (sauf avis contraire, chaque participant autorise l'autorité compétente à faire pratiquer sur sa personne tout acte médical ou chirurgical d'urgence),
 - être assuré pour les activités pratiquées,
 - les pratiquants majeurs ou leur représentant légal pour les mineurs attestent de leur aptitude à nager au moins 25 mètres et à s'immerger, ou présentent un certificat d'une autorité compétente,
 - porter un gilet de sauvetage, des chaussures et un casque est obligatoire.

1 - INSCRIPTION ET REGLEMENT

► L'inscription à l'une des animations s'effectue par l'intermédiaire du bulletin d'inscription. Cette inscription implique que l'ensemble des participants a pris connaissance des présentes conditions générales, et déclare y souscrire. L'inscription ne devient définitive qu'à réception par le Stade d'Eaux Vives du bulletin d'inscription dûment rempli et signé. Le solde doit être obligatoirement versé au début de l'animation. Une prestation non soldée dans ce délai peut être annulée.

2 - LES TARIFS PROPOSES comprennent selon les cas

- l'accès au Stade d'Eaux Vives,
 - l'encadrement des activités par des moniteurs diplômés d'Etat,
 - le prêt du matériel nécessaire à la pratique de l'activité (sauf tenue personnelle).
- Ils sont susceptibles de réajustement en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

3 - ANNULATION

► **du fait du Stade d'Eaux Vives** : Le Stade d'Eaux Vives peut annuler une animation pour des raisons de force majeure, ou tenant à la sécurité des participants, ou encore en cas d'insuffisance de participants. Dans ces cas, le participant a droit au remboursement de l'acompte versé, sans pouvoir prétendre à une quelconque indemnité.

► **du fait du participant** : Toute annulation doit être adressée au Stade d'Eaux Vives par lettre recommandée au moins 7 jours avant la date prévue de l'animation (le cachet de la poste faisant foi). En cas de délai non respecté, l'acompte reste acquis par le gestionnaire.

4 - MODIFICATION du fait du Stade d'Eaux Vives

En cas de force majeure, dans l'intérêt des participants, ou pour assurer leur sécurité, le Stade d'Eaux Vives se réserve le droit de modifier les programmes proposés. En cas de modification dont le participant est informé avant le début de l'animation, celui-ci dispose d'un délai de 7 jours à compter de la réception de l'avis de modification pour mettre fin à sa réservation en avisant le Stade d'Eaux Vives par courrier. Dans ce cas, le remboursement des sommes versées libère le Stade d'Eaux Vives.

5 - RESPONSABILITE

Chaque participant est tenu de s'assurer pour les risques encourus en sa qualité.

Horaires

8-11 ans	(Le Mercredi De 10h30 à 12h00)
12-14 ans	(Le Mercredi De 14h à 15h30)
15 -17 ans	(Le Mercredi De 16h à 17h30)
Adulte	Débutant* (Le Mercredi de 18H30 à 20H) <i>*Arrêt des cours pendant la période hivernale du 24 Octobre 2009 au 1^{er} Mars 2010</i>
	Perfectionnement (Le Mardi de 18h30 à 20H) <u>Ou</u> (Le Vendredi de 18h30 à 20H)

(BULLETIN A CONSERVER)



Stade d'Eaux Vives
2, rue de paris
35 510 Cesson Sévigné
Tel/fax:02-23-45-18-18
Stade-eaux-vives@ville-cesson-sevigne.eu

BULLETIN D'INSCRIPTION

PARTICIPANT :

NOM : Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
Code postal :; Ville :
Tél.domicile :; Tél.travail :

TUTEUR LEGAL DU PARTICIPANT :

NOM : Prénom :
Adresse :
Code postal :; Ville :

ECOLE D'EAUX VIVES Enfant

Initiation 8-11 ans 1ere année (Le Mercredi De 10h30 à 12h00)
(Tarif 2009-2010 : 147€) 2nd année (Le Mercredi De 10h30 à 12h00)

Initiation 12-14 ans 1ere année (Le mercredi De 14h à 15h30)
(Tarif 2009-2010 : 147€) 2nd année (Le Mercredi De 14h à 15h30)

15 -17 ans 1ère année (Le Mercredi De 16h à 17h30)
(Tarif 2009-2010 : 147€) Perfectionnement (Le Mercredi De 16h à 17h30)

ECOLE D'EAUX VIVES Adulte

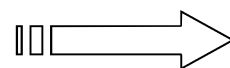
Débutant (Tarif 2009-2010 : 147€) (Le Mercredi de 18H30 à 20H)

Perfectionnement (Tarif 2009-2010 : 157€) (Le Mardi de 18h30 à 20H)

ou

(Le Vendredi de 18h30 à 20H)

(BULLETIN A RETOURNER)



CONTACT : Le Stade d'Eaux Vives utilise l'envoi de courriers électroniques comme support d'informations et de communication (stage, événement, annulation d'activités...).

J'en accepte le principe et propose une adresse mail valide :

_____@_____

IMAGE : J'Autorise / Je N'Autorise pas (rayer la mention inutile), le stade d'eaux vives à utiliser mon image (ou l'image de mon enfant), prise lors d'activité à des fins d'informations, de promotions du Stade d'Eaux Vives,

LES PAPIERS NECESSAIRES :

- Le bulletin d'inscription.
- Un brevet de natation de 25 m avec immersion .
- Un certificat médical de non contre indication à la pratique du canoë kayak.
- Le règlement.
- Une photo d'identité (peut être imprimée).

L'inscription ne sera valide qu'à réception par le Stade d'Eaux vives du bulletin d'inscription dûment rempli et signé accompagné de l'ensemble des papiers nécessaires.

PAIEMENT :

- chèque bancaire (à l'ordre du Trésor Public)
- numéraire

Je soussigné en mon propre nom ou en celui de mon enfant atteste avoir pris connaissance des conditions générales et déclare les accepter.

Date :

Signature: